

# Bienvenue aux visiteurs et proches aidants

Hôpitaux



En contexte COVID-19, de nombreuses précautions ont été mises en place afin de veiller à la sécurité de tous. Vous devez respecter ces règles à la lettre pour rendre visite à votre proche. Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons une agréable visite!

**!** **IMPORTANT** : Les visites sont autorisées uniquement sur rendez-vous, approuvées par l'équipe de soins et sous réserve de certaines conditions détaillées ci-dessous.

## CONDITIONS AUTORISANT LES VISITES DANS NOS HÔPITAUX

- ◆ Heures de visite des hôpitaux : 12 h à 20 h
- ◆ Une seule personne autorisée à la fois, sur rendez-vous
- ◆ Durée de visite permise :  
Unités de soins : 1 h  
Soins intensifs : 15 min
- ◆ À noter que pour l'urgence, seul les accompagnateurs sont permis, et seulement en cas de besoin. Un accompagnateur est autorisé par patient, jusqu'à la prise en charge, et ce, selon le niveau d'achalandage.
- ◆ Visites interdites dans les zones chaudes (cas de COVID-19), à l'exception de raisons humanitaires, par exemple si un patient est en fin de vie



Pour prendre rendez-vous, communiquez avec le poste infirmier de l'unité où votre proche est hospitalisé. Si vous ne connaissez pas ce numéro, composez le numéro général de votre hôpital (voir au verso).

## PRÉCAUTIONS OBLIGATOIRES

### AVANT VOTRE VISITE



Ne pourra visiter un proche :

- ◆ Une personne ayant reçu un diagnostic de COVID-19 dans les 28 derniers jours
- ◆ Une personne dont la guérison n'a pas été confirmée
- ◆ Une personne ayant des symptômes compatibles avec la COVID-19 (fièvre, toux, difficulté à respirer, perte d'odorat ou de goût)
- ◆ Une personne suspectée d'être infectée ou en attente d'un résultat (en isolement)
- ◆ Une personne qui a été en contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19 dans les 14 derniers jours
- ◆ Apportez le moins possible d'effets personnels avec vous. À noter que nous ne sommes pas responsables des objets perdus.
- ◆ Dans le contexte actuel, aucun objet provenant de l'extérieur ne sera toléré : fleurs, oreillers, etc. Toutefois, une collation ou un léger repas peut être considéré à la condition qu'il soit dans un contenant jetable ou que le contenant puisse être désinfecté à l'arrivée et au départ.
- ◆ Restreindre la durée de votre présence à l'hôpital à maximum 1 h. Planifiez du temps pour les préparatifs à votre arrivée et à votre départ. Il est important de respecter l'heure de votre rendez-vous.
- ◆ Utilisez uniquement l'entrée qui est réservée aux visiteurs. (Voir coordonnées au verso.)

## PRÉCAUTIONS OBLIGATOIRES

### PENDANT VOTRE VISITE

- ♦ À votre arrivée, présentez-vous à l'agent de sécurité qui vous guidera pour les prochaines étapes.
- ♦ Un bénévole vous accueillera à l'entrée et vous accompagnera jusqu'à la chambre de votre proche.
- ♦ Désinfectez-vous les mains et portez le masque et la visière qui vous seront remis.
  - Vous devez porter le masque durant toute votre visite.
  - Si vous touchez à votre masque ou à votre visage, vous devez vous laver ou vous désinfecter les mains immédiatement.
- ♦ Lisez et signez le formulaire de consentement. Ce document doit obligatoirement être signé pour avoir accès à votre proche.
- ♦ Respectez toutes les directives concernant le lavage des mains et l'équipement de protection requis (ex.: masque, blouse, visière). Pour mettre l'équipement de protection de façon adéquate, faites-vous superviser par un membre du personnel.
- ♦ Restez en tout temps dans la chambre de votre proche. Ne circulez pas dans les corridors, à moins d'avoir eu l'autorisation de l'infirmière de votre proche.
- ♦ Si vous croisez d'autres visiteurs ou des membres du personnel, restez toujours à 2 mètres de distance (2 longueurs de bras).
- ♦ Le plus possible, essayez de rester à 2 mètres de votre proche, sauf lorsque vous donnez des soins de proximité (ex.: hygiène, repas).
- ♦ Attendez que le bénévole revienne vous chercher pour quitter la chambre. Il vous guidera vers les prochaines étapes (déshabillage, lavage des mains, etc.) et vous accompagnera vers la sortie. Si vous souhaitez quitter avant l'heure prévue, veuillez avertir l'infirmière de votre proche afin qu'elle puisse contacter le bénévole.
- ♦ Le bénévole vous accompagnera dans les étapes à franchir pour terminer votre visite et sortir du bâtiment.
- ♦ Désinfectez-vous ou lavez-vous les mains.
- ♦ Récupérez vos effets personnels s'il y a lieu.



### APRÈS VOTRE VISITE

- ♦ À la sortie de l'hôpital, retirez le masque et la visière et désinfectez-vous les mains.
- ♦ Rendez-vous directement à la maison, sans vous arrêter à l'épicerie ou ailleurs.
- ♦ Changez de vêtements dès que vous arrivez à la maison et lavez-les au cycle régulier de la laveuse.
- ♦ Prenez une douche.
- ♦ Surveillez vos symptômes de près (fièvre, toux, difficulté à respirer, perte d'odorat ou de goût). Dès qu'un de ces symptômes apparaît, avisez l'équipe de soins de votre proche. Il ne vous sera alors pas possible de visiter votre proche.
- ♦ Durant toute la période où vous visitez votre proche, limitez les déplacements à l'extérieur de votre domicile et de l'hôpital.



Si vous ne respectez pas ces consignes, l'accès pourrait vous être refusé.

**Attention : Un seul visiteur ou proche aidant est autorisé à visiter une personne hospitalisée à la fois. Durée maximale de présence de 1 h (soins intensifs 15 min). Il est important de respecter votre rendez-vous.**

Les visites sont sur rendez-vous seulement.

Pour plus d'informations : [ccsmtl.gouv.qc.ca/soins-et-services/proches-aidants](https://ccsmtl.gouv.qc.ca/soins-et-services/proches-aidants)

#### Hôpital Notre-Dame

Entrée principale, pavillon Lachapelle  
1560, rue Sherbrooke Est  
Entrée unique pour la clientèle en santé mentale et dépendance, pavillon Mailloux Sud  
2099, rue Alexandre-de-Sève (coin Plessis)  
514 413-8777

#### Hôpital de Verdun

Entrée de l'urgence  
4001, boul. Gaétan-Laberge  
514 362-1000